

**UNITE CENTRALE D'EXECUTION
(UCE)
PROJET DE DEVELOPPEMENT URBAIN AU CAP-HAITIEN (CHUD)
TERMES DE REFERENCE**

CHARGÉ (E) DE PROJET

I. Généralités.-

Cap-Haïtien – la deuxième plus grande ville du pays – dispose des capacités nécessaires pour devenir un pôle de croissance dans le Nord. Cependant, la ville fait face à d'importants défis en matière de développement urbain qui freine son potentiel économique et réduit la qualité de vie des citoyens. Le projet de Développement Urbain au Cap-Haïtien (CHUD) rentre dans le cadre de cet effort territorial coordonné en venant compléter les actions existantes et en se concentrant sur l'amélioration des infrastructures urbaines et des espaces publics.

L'objectif de développement de projet proposé est d'améliorer les infrastructures urbaines et les espaces publics sélectionnés pour faire de la métropole de Cap-Haïtien une ville où il fait bon vivre et plus résiliente.

Le projet s'articulera autour de 4 composantes :

Composante 1 : Investissements en matière d'infrastructure urbaine. Cette composante viendra soutenir l'amélioration des infrastructures urbaines et des espaces publics à l'aide d'une approche intégrée. L'ensemble des investissements prendront en compte les risques du changement climatique et viseront à réduire la fragilité face aux catastrophes naturelles. Les investissements peuvent être globalement regroupés en différentes catégories : (i) les investissements destinés à des infrastructures urbaines de grande taille ; et (ii) les investissements destinés à moderniser le quartier, les deux auront recours à des pratiques de conception et de construction résilientes. Dans les deux cas, les investissements viendront soutenir : l'amélioration des espaces verts et publics, comme les parcs, les aires de jeux, les squares et les berges¹ ; et/ou la réhabilitation des routes² ainsi que des infrastructures qui y sont associées, comme le drainage³, les trottoirs, les passages piétons, les systèmes d'éclairage public à l'énergie solaire et les pistes cyclables

Composante 2 : Assistance Technique. Cette Composante viendra en soutien à la mise en œuvre des actions de la Composante 1 en renforçant la capacité de la municipalité à entretenir les investissements en matière d'infrastructure urbaines y compris la formation sur la prise en compte de la résilience climatique dans les actions d'exploitation et d'entretien et en venant en aide à la municipalité pour la mise en œuvre de petites Initiatives de gestion urbaine (UMI - *Urban Management Initiative*). Cette Composante viendra compléter l'assistance technique fournie par le projet MDUR pour les municipalités de la ville

¹ Y compris la plantation d'arbres, apportant des avantages supplémentaires pour le climat

² En tenant compte de l'utilisation de matériaux de pavage résistant aux intempéries pour résister aux phénomènes météorologiques extrêmes

³ Pour faire face aux fortes précipitations et aux inondations

Composante 3 : Réponse d'urgence contingente (*Contingent Emergency Response-CERC*). Cette Composante financera la mise en œuvre des travaux d'urgence, de réhabilitation et les évaluations afférentes à la demande du gouvernement dans le cas d'un désastre.

Composante 4 : Gestion de Projet et aide à la mise en œuvre. Cette Composante financera les coûts liés à la gestion de projet et à l'aide à la mise en œuvre selon les besoins de l'Unité de mise en œuvre du Projet (*Project Implementing Unit - PIU*).

Le (la) Chargé (e) de Projet de Développement Urbain au Cap-Haïtien (CHUD) fournira ses services à l'Unité Centrale d'Exécution (UCE) dans le cadre des Projets qui sont en cours d'exécution.

Le (la) Chargé (e) de Projet sera responsable de la mise en œuvre de l'ensemble des activités du projet, financé par la Banque mondiale (BM), dont il a la charge.

Il sera responsable de la bonne exécution technique, administrative et financière tant en termes de délais, de qualité que de respect des politiques de la Banque mondiale (BM).

Il devra pleinement informer l'UCE, et très régulièrement, de l'évolution des différentes activités de l'opération ainsi que de tous les aspects qui y sont liés. Il répondra avec célérité à toutes les demandes particulières de l'UCE.

Le (la) Chargé (e) de Projet relève directement de l'Unité Centrale d'Exécution (UCE), du Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications (MTPTC), et s'adresse directement à la Coordination de l'UCE pour toutes les questions relatives au projet financé.

II. Tâches et responsabilités

Sans être limitatifs, il aura à réaliser les activités suivantes constituant les termes de référence qui font partie intégrante du contrat :

- Appuyer les spécialistes du secteur transport (TSP) de la Banque mondiale (BM) lors du début de l'opération, en accordant une attention particulière aux impacts du projet sur le développement économique et social du pays, et à la conception des systèmes d'indicateurs qui permettent de réaliser l'évaluation et le suivi de l'opération.
- Participer dans l'analyse des risques et de la capacité institutionnelle.
- Être responsable de la préparation des documents pour les différentes procédures de passation des marchés
- S'assurer de la conformité des documents des Dossiers d'Appel d'Offre (DAO) tant pour les aspects techniques qu' Administratifs et procéduraux.
- Le (la) Chargé (e) de Projet devra fournir, de manière complète et continue, les informations à l'Unité Centrale d'Exécution (UCE), concernant l'avancement des différents projets y compris tous changements et modifications ayant une incidence sur les délais et les couts d'exécution prévus dans les termes contractuels.

- Préparer les informations à transmettre par l'UCE à la Banque mondiale (BM), de manière complète et continue, concernant l'avancement des différents projets y compris tous changements et modifications ayant une incidence sur les délais et les couts d'exécution prévus dans les termes contractuels.
- Répondre avec célérité à toute demande d'information provenant de la Banque ou du Ministère, à transmettre par l'UCE.
- Collaborer à surveiller les déboursements et les délais approuvés ainsi que l'avancement et la qualité d'exécution des projets dont il est responsable.
- Élaborer et tenir à jour un plan de travail permettant de suivre la mise en œuvre de toutes les activités au sein du projet.
- Maintenir le lien entre les attributaires des marchés et l'UCE : vérifier et viser tous documents sortant du suivi administratif et technique des projets.
- Surveiller que les titulaires des marchés se conforment aux termes de référence des contrats et respectent leurs obligations contractuelles.
- Supporter et faciliter la mise en œuvre des procédures au sein de l'Administration, tels que les activités d'expropriation, le déplacement des réseaux publics, le dédouanement des équipements nécessaires aux travaux, les autorisations à l'emploi des explosifs pour le déblai rocheux.
- Participer aux réunions de chantier et s'assurer que les comptes rendus soient approuvés et signés en début de chaque réunion.
- S'assurer que les journaux de chantier soient dûment remplis et signés.
- Vérifier les avenants et préparer ou signer les ordres de services pour apporter toute modification intervenant en cours des travaux.
- Établir et tenir à jour un schéma de suivi budgétaire des projets qui lui sont affectés.
- Vérifier les décomptes et assurer que les paiements des factures soient faits conformément aux contrats relatifs aux projets.
- Accompagner les spécialistes TSP dans la coordination et l'organisation des missions et des ateliers de travail liés aux différents projets.
- Assurer aux spécialistes du transport de la Banque mondiale (BM) et de l'UCE une mise à jour constante des documents contractuels concernant les projets, y compris les rapports, les comptes rendus des réunions et toute correspondance entretenue entre les parties actrices des projets.
- Organiser des réunions de coordination avec les intervenants impliqués dans chaque activité. Rédiger le compte-rendu des réunions de coordination et le partager avec les personnes concernées pour les suivis nécessaires.

III. Profil du Poste

a. Qualifications requises

- Être détenteur d'un diplôme d'ingénieur civil (Bac +5) ou équivalent
- Justifier au moins dix (10) années d'expérience professionnelle dans le domaine de l'ingénierie et de la gestion de projets
- Avoir une expérience en Administration Publique
- Avoir une bonne expérience des projets / programmes financés par la Banque.

b. Capacité et compétences requises

- Avoir une bonne capacité de rédaction de rapport
- Avoir une maîtrise parfaite du français et une bonne connaissance de l'anglais, un atout
- Avoir des Compétences en leadership, en travail d'équipe et en établissement de relations.
- Avoir une maîtrise de l'outil informatique : Word, Excell, Power Point, Internet, etc.
- Travailler sous pression dans un environnement intellectuel, institutionnel, social contraignant
- Avoir le sens de l'organisation et de la méthode
- Avoir le sens de l'analyse et du relationnel
- Être dynamique
- Avoir un esprit d'équipe

IV. Honoraires

Le montant des honoraires et les modalités de paiement sont tels que définis dans le Contrat signé entre les parties.